



NOTE INTERMEDIAIRE DE COMPTE-RENDU NATURALISTE

Projet : Parc photovoltaïque au sol

Commune : Ornaisons (11)



CERM-3529-82-EC

Juillet 2023

CERMECO 28 bis rue du Commandant Chatinières
82100 Castelsarrasin

www.cermeco.fr

Tél : 05 63 04 43 81
06.76.38.56.24

EURL au capital de 2 000 euros - RCS Montauban 845 338 813 - N° de gestion 2019 B 58
SIRET 845 338 813 000 15 - TVA FR48845338813



Introduction

La société BayWa r.e. a mandaté le bureau d’études CERMECO pour la réalisation d’un diagnostic écologique dans le cadre de son projet d’implantation de parc photovoltaïque au sol situé sur la commune d’Ornaisons (11).

Dans ce cadre, le calendrier prévisionnel ci-après a été proposé :

	janv	fév	mars	avril,	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Flore et Habitats Naturels		D		D	D	D			D			
Oiseaux nicheurs					D	N	N					
Oiseaux pré-nuptiaux		D	D									
Oiseaux migrants et hivernants									D			D
Mammifères				D	D	D	N		D			
Chiroptères					N	N	N		N			
Amphibiens		N		N	D							
Reptiles		D		D	D	D	D		D			
Insectes				D	D	N	N		D			

D= Diurnes / N= Diurnes et Nocturnes
Inventaires printaniers
Inventaires estivaux
Inventaires automnaux
Inventaires hivernaux

Il avait été convenu qu’une note intermédiaire serait réalisé à l’issu des inventaires printaniers. Cette note n’est donc que considérée comme intermédiaire et les enjeux qui y sont développés sont amenés à évoluer après les relevés naturalistes sur un cycle biologique complet. Les résultats présentés ici sont succincts et seront davantage développés dans le rapport final. Il s’agit donc ici des enjeux pressentis qui seront affinés en fonction de la suite de la mission.

Sommaire

1. HABITATS / FLORE 3

2. AVIFAUNE 3

3. MAMMOFAUNE (HORS CHIROPTERES) 4

4. CHIROPTEROFAUNE 4

5. HERPETOFAUNE 4

6. ENTOMOFAUNE 4

7. SYNTHESE DES ENJEUX PRESENTIS ET PROVISOIRES 5

Liste des planches graphiques

Planche 1. Enjeux des habitats de végétation (cartographie provisoire) 6

Planche 2. Localisation de la flore à enjeux (cartographie provisoire).....7

Planche 3. Localisation de la flore exogène envahissante (cartographie provisoire) 8

Planche 4. Localisation des points d’observation de la faune à enjeux (cartographie provisoire) 9

Planche 5. Enjeux faunistiques provisoires 10

1. HABITATS / FLORE

Le nord de la zone d'implantation potentielle (ZIP) comprend en grande partie un ancien vignoble, maintenant devenu une friche mésophile suite à l'arrachement de la vigne. Cette friche est dominée par des espèces rudérales, ainsi un enjeu de conservation très faible lui est conféré.

A l'angle nord-ouest de la ZIP, un fourré mésoxérophile est observable, ainsi qu'une friche mésophile en mosaïque avec une friche mésoxérophile. Ces deux habitats sont considérés avec un enjeu de conservation faible.

Le sud de la ZIP est composé de friches mésophiles, souvent fauchées par rapport au cortège végétatif qu'elles abritent. Ces friches sont en mosaïque avec une friche mésoxérophile au niveau de la parcelle la plus grande au sud-ouest. Ces habitats sont catégorisés avec un enjeu très faible.

La ZIP est fragmentée par des drains, qui n'ont jamais été rencontrés en eau lors des précédents inventaires. Ponctuellement, des végétations plus hygrophiles comme une micro-jonchaie et une phragmitaie ont été notées sur ces drains. Ces habitats ont un enjeu de conservation faible. De plus ces drains recensent des haies arbustives mésophiles, classées à enjeux très faibles.

Le roncier présent en limite de la ZIP sud est considéré à enjeu très faible. Par contre, le fourré mésohygrophile est à enjeu faible.

Des chemins en terre, anciennes voies de circulation au niveau des parcelles, possèdent une végétation qui se différencie par sa strate et sa composition. Il s'agit d'une végétation plutôt rase et commune composée d'espèces rudérales, ces axes sont notés à enjeu très faible.

Au niveau des pistes viticoles et des vignes, présentes au sud, au sud-ouest et au nord de l'aire d'étude, ce sont des habitats souvent en mosaïque avec du sol nu (sol caillouteux peu prisé par la végétation car souvent empruntés par les engins viticoles). Ces habitats sont à enjeux très faibles.

Au sud-est de l'aire d'étude, des cultures sont recensées avec un enjeu très faible grâce à la végétation qui peut se développer sur le pourtour de la culture.

A l'est et l'ouest de l'aire d'étude, des friches mésophiles avec des patches de végétation mésoxérophiles sont observées et classifiées à enjeux faibles. Le fourré mésoxérophile, en mosaïque avec du roncier, situé au niveau du fossé à l'ouest, a un enjeu de conservation très faible.

Le cours d'eau à l'est de l'aire d'étude est bordé par un boisement riverain mixte, composé de chênes et de frênes, il représente un enjeu faible. De plus, à proximité du cours d'eau au sud-est de l'aire d'étude, une phragmitaie est présente avec un corridor de passage accueillant une friche mésohygrophile. Ces deux habitats sont à enjeux de conservation faibles.

Au sud, un fourré mésohygrophile est visible avec un enjeu de conservation faible.

Lors de ces quatre inventaires, 175 espèces floristiques ont été observées au sein de l'aire d'étude ou à proximité immédiate.

Parmi elles, 1 espèce considérée à **enjeu modéré** a été observée sur le site. Il s'agit de la **Luzerne à écussons (*Medicago scutellata*)**, une plante annuelle de la famille des Fabacées affectionnant les friches eutrophiles. Principalement présente en Méditerranée, elle est classée avec un statut « quasi-menacé » sur la liste rouge nationale.

Des espèces végétales exotiques envahissantes ont été rencontrées en grand nombre sur l'ensemble du site.

Parmi elles, la Vergerette de Buenos-Aires (*Erigeron bonariensis*) et la Lampourde d'Italie (*Xanthium orientale subsp. italicum*) sont présentes sur la zone d'implantation du projet. Ainsi que quelques pieds du Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) et de la Vergerette blanchâtre (*Erigeron sumatrensis*).

Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) est présent sur les zones boisées dans l'aire d'étude, et quelques pieds au niveau des drains de la ZIP. Dans la même situation que le Robinier, c'est le Peuplier hybride (*Populus x canadensis*) qui est visible au niveau des drains de la ZIP et de la forêt riveraine mixte. A proximité du cours d'eau et de la phragmitaie, la Vergerette blanchâtre est à nouveau observée avec le Séneçon du Cap.

En bordure de la route, le Sporobole d'Inde (*Sporobolus indicus*) a été vu, et proche du moulin au niveau de la vigne, c'est la Véronique de Perse (*Veronica persica*).

2. AVIFAUNE

Lors des quatre premiers inventaires, 62 espèces avifaunistiques ont été observées au sein de l'aire d'étude ou à proximité immédiate.

Plusieurs espèces à enjeux ont été observées dans l'aire d'étude. Pour évaluer le type d'enjeux, plusieurs outils sont pris en compte :

- Les listes rouges régionales : 13 espèces inventoriées sur l'aire d'étude sont hiérarchisées autre qu'en « préoccupation mineure » au niveau régional d'après la liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon :
 - ✓ Le Busard cendré (*Circus pygargus*) qui est classé « en danger » ;
 - ✓ Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) et le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) qui sont classés « vulnérables » ;
 - ✓ Le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) et le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) qui sont classés « quasi menacés ».
- La liste rouge nationale : 20 espèces inventoriées au sein de l'aire d'étude sont hiérarchisées autre qu'en « préoccupation mineure » au niveau national :
 - ✓ Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) et l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) qui sont classés « en danger » ;
 - ✓ Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), le Faucon crécerellette (*Falco naumanni*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), le Serin cini (*Serinus serinus*), la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) qui sont classés « vulnérables » ;
 - ✓ L'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), la Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*), la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*), l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), le Martinet noir (*Apus apus*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) qui sont classés « quasi-menacés ».

Au vu des quatre premiers inventaires, des enjeux ont été attribués aux espèces citées plus haut. Cependant il est important de rappeler que ce document constitue une note intermédiaire et que les enjeux décrits après sont susceptibles d'évoluer lors des prochains passages.

Des enjeux forts ont été attribués au Bruant ortolan et à l'Outarde canepetière. En effet, le Bruant a été observé hors de l'aire d'étude, au sud de celle-ci, mais il est susceptible de fréquenter la ZIP au niveau des lisières arborées. Quant à l'**Outarde canepetière**, deux mâles chanteurs ont été observés s'envolant de la ZIP. Un de ces mâles a été observé à un autre moment chantant au nord de l'aire d'étude, en limite de la friche agricole et des vignes. Les friches au sein de la ZIP semblent être des **places de chants** favorables pour cette espèce.

Huit espèces possèdent des enjeux modérés. Il s'agit du Busard cendré, du Chardonneret élégant, de la Cisticole des joncs, du Faucon crécerelle, du Faucon crécerellette, de la Linotte mélodieuse, de la Pie-grièche à tête rousse et du Rollier d'Europe. La **Cisticole des joncs semble nicheuse au sein de la ZIP**. La **Pie-grièche à tête rousse est nicheuse certaine au sein des lisières arborées à l'est de la ZIP**. La Rollier d'Europe est nicheur probable au sein du domaine viticole à l'ouest de l'aire d'étude. Concernant le Faucon crécerellette, lors de chaque inventaire, un groupe de 5 individus a été observé en chasse au nord de l'aire d'étude, au-dessus des vignes ainsi qu'au niveau du domaine viticole à l'ouest. Un nid de Faucon crécerelle a été observé au sud-est, hors de l'aire d'étude. Le couple a cependant été vu en chasse au sein de l'aire d'étude.

Des enjeux faibles ont été associés à l'Alouette des champs, l'Alouette lulu, la Bouscarle de Cetti, le Cochevis huppé, la Fauvette mélanocéphale, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Pic épeichette, la Pie-grièche écorcheur, le Pipit rousseline et le Serin cini, la Tourterelle des bois et le Verdier d'Europe. Plusieurs de ces espèces peuvent potentiellement nicher au sein de l'aire d'étude, plus particulièrement dans la ZIP ou à l'ouest au niveau des habitations et jardins privés.

3. MAMMOFAUNE (HORS CHIROPTERES)

Lors des trois premiers inventaires, sept espèces ont été observées à l'aide de différents indices de présence (fèces, empreintes et terriers).

Les espèces recensées dans l'aire d'étude sont communes hormis le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) qui est classé « quasi menacé » au niveau national. Des crottes ont été observées au nord de la ZIP ainsi qu'à l'est de l'aire d'étude, proche du ruisseau. Pour rappel, ses enjeux régionaux sont fixés comme modérés. De plus, les habitats de l'aire d'étude correspondent pour partie à ses habitats naturels, notamment à l'est de l'aire d'étude. La ZIP est majoritairement un habitat d'alimentation et de repos.

4. CHIROPTEROFAUNE

Seuls deux inventaires chiroptérologiques ont été effectués pour le moment. Après analyse succincte des données récoltées, il semblerait que sept espèces ou groupes d'espèces soient présents au sein de l'aire d'étude. Il s'agit de la Barbastelle d'Europe, du complexe « Sérotule » et du complexe

« Pipistrelle de Kuhl / Nathusius », du Petit Rhinolophe, de la Pipistrelle commune, de la Pipistrelle pygmée et de la Vespère de Savi. Les données ne sont pas suffisantes pour en déduire la présence de gîtes de reproduction, cependant au vu des habitats, il semblerait que les espèces inventoriées soient présentes uniquement en chasse ou en transit au sein de l'aire d'étude. Une activité de chasse a été observée chez le complexe « Pipistrelle de Kuhl/Nathusius », chez la Pipistrelle commune et la Pipistrelle pygmée. Il est donc difficile d'attribuer des enjeux pour les chiroptères pour le moment. Les prochains inventaires seront nécessaires pour obtenir des données plus précises sur les espèces présentes leur activité au sein de l'aire d'étude.

Quelques arbres, possédant des trous de pics ou des écorces décollées, favorables aux espèces arboricoles telles que la Barbastelle d'Europe, ont été observés à l'est de l'aire d'étude, le long du ruisseau. Les bâtis anciens à l'ouest de l'aire d'étude peuvent quant à eux être favorables aux espèces plutôt anthropophiles telles que la Pipistrelle commune.

5. HERPETOFAUNE

Au cours des inventaires printaniers, trois espèces de reptiles ont été contactées : la Couleuvre de Montpellier (*Malposon monspessulanus*), le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*) et la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*).

La Couleuvre de Montpellier et la Tarente de Maurétanie sont inscrites à l'article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021 et le Lézard catalan est inscrit à l'article 2. Ces trois espèces sont classées en « *préoccupation mineure* » sur la liste rouge nationale.

Pour évaluer le type d'enjeux attribués aux espèces, la liste rouge nationale ainsi que la responsabilité régionale sont prises en compte. Des enjeux faibles sont ainsi attribués à la Couleuvre de Montpellier et au Lézard catalan. Des enjeux très faibles sont attribués à la Tarente de Maurétanie.

6. ENTOMOFAUNE

Au cours des inventaires printaniers, une espèce à enjeux a été contactée dans l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit de la Diane (*Zerynthia polyxena*), une espèce de Lépidoptère protégée au niveau national (article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007), inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et également déterminante pour la désignation ZNIEFF de l'ex-région Languedoc-Roussillon.

Cinq individus (mâles et femelles) ainsi que des chenilles ont été observés le long d'un chemin longeant le cours d'eau à l'est de l'aire d'étude où leur plantes hôtes sont retrouvées.

Selon la méthodologie d'évaluation d'enjeux locaux, des enjeux modérés ont été attribués à cette espèce.

7. SYNTHÈSE DES ENJEUX PRESENTIS ET PROVISOIRES

En appliquant la méthodologie de détermination des enjeux de CERMECO :

Les **enjeux floristiques provisoires** seraient :

- **Modérés** pour la Luzerne à écussons.

Les **enjeux faunistiques provisoires** seraient :

- **Forts** pour le Bruant ortolan et l'Outarde canepetière ;
- **Modérés** pour le Busard cendré, le Chardonneret élégant, la Cisticole des joncs, la Diane, le Faucon crécerelle, le Faucon crécerellette, la Linotte mélodieuse, la Pie-grièche à tête rousse et le Rollier d'Europe ;
- **Faibles** pour l'Alouette des champs, l'Alouette lulu, la Bouscarle de Cetti, le Cochevis huppé, la Couleuvre de Montpellier, la Fauvette mélanocéphale, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Lapin de garenne, le Lézard catalan, le Pic épeichette, la Pie-grièche écorcheur, le Pipit rousseline, le Serin cini, la Tourterelle des bois et le Verdier d'Europe ;
- **Très faibles** pour la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon émerillon, la Grive mauvis, le Guêpier d'Europe, le Martinet noir, le Milan noir, le Pipit farlouse et la Tarente de Maurétanie.

Les enjeux **provisoire**s (qui risquent d'évoluer après les prochaines relevés) attribués aux habitats et les localisations des observations d'espèces à enjeux sont présentés dans les cartographies suivantes :

Enjeux des habitats de végétation (cartographie provisoire)

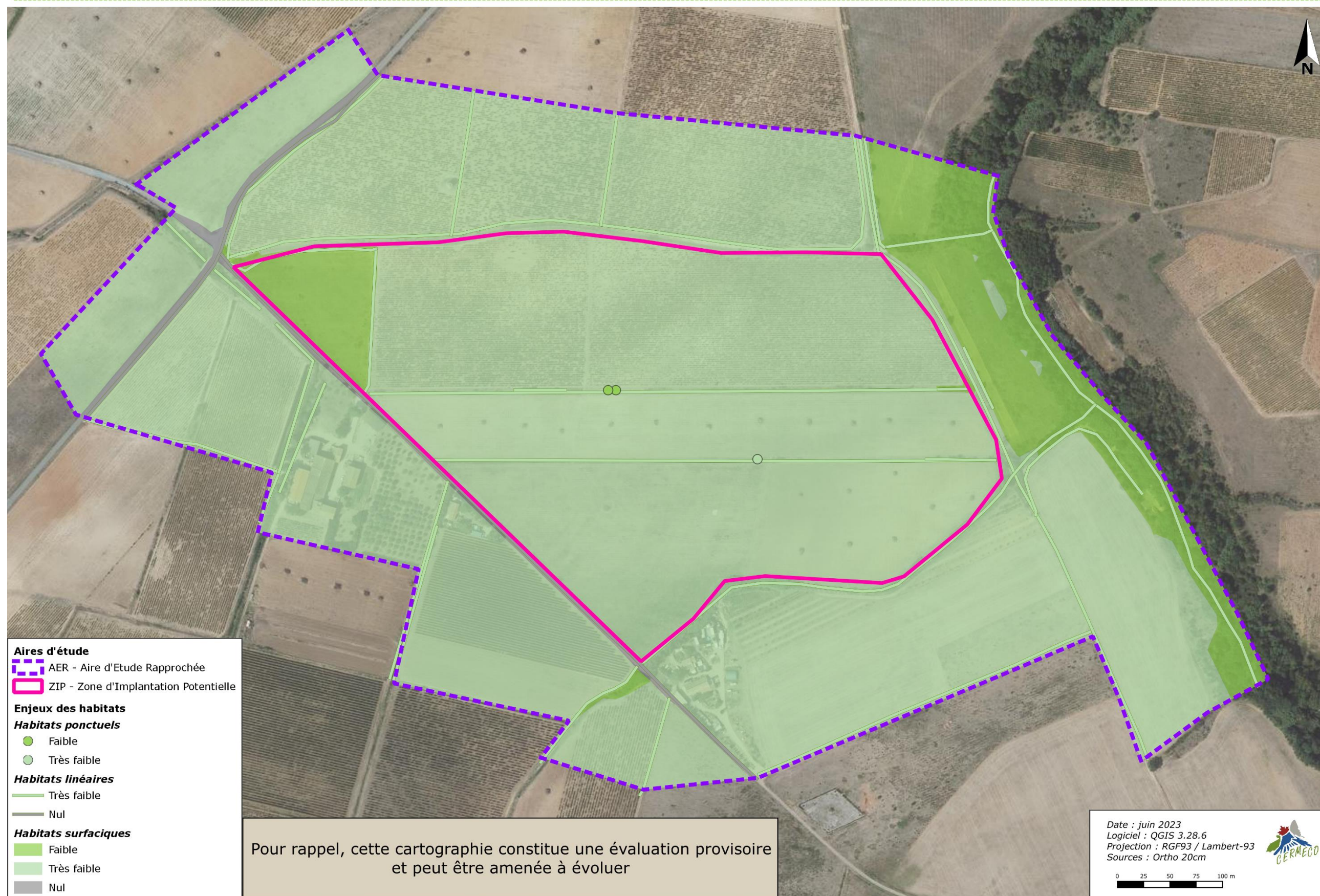


Planche 1. Enjeux des habitats de végétation (cartographie provisoire)

Localisation de la flore à enjeux (cartographie provisoire)

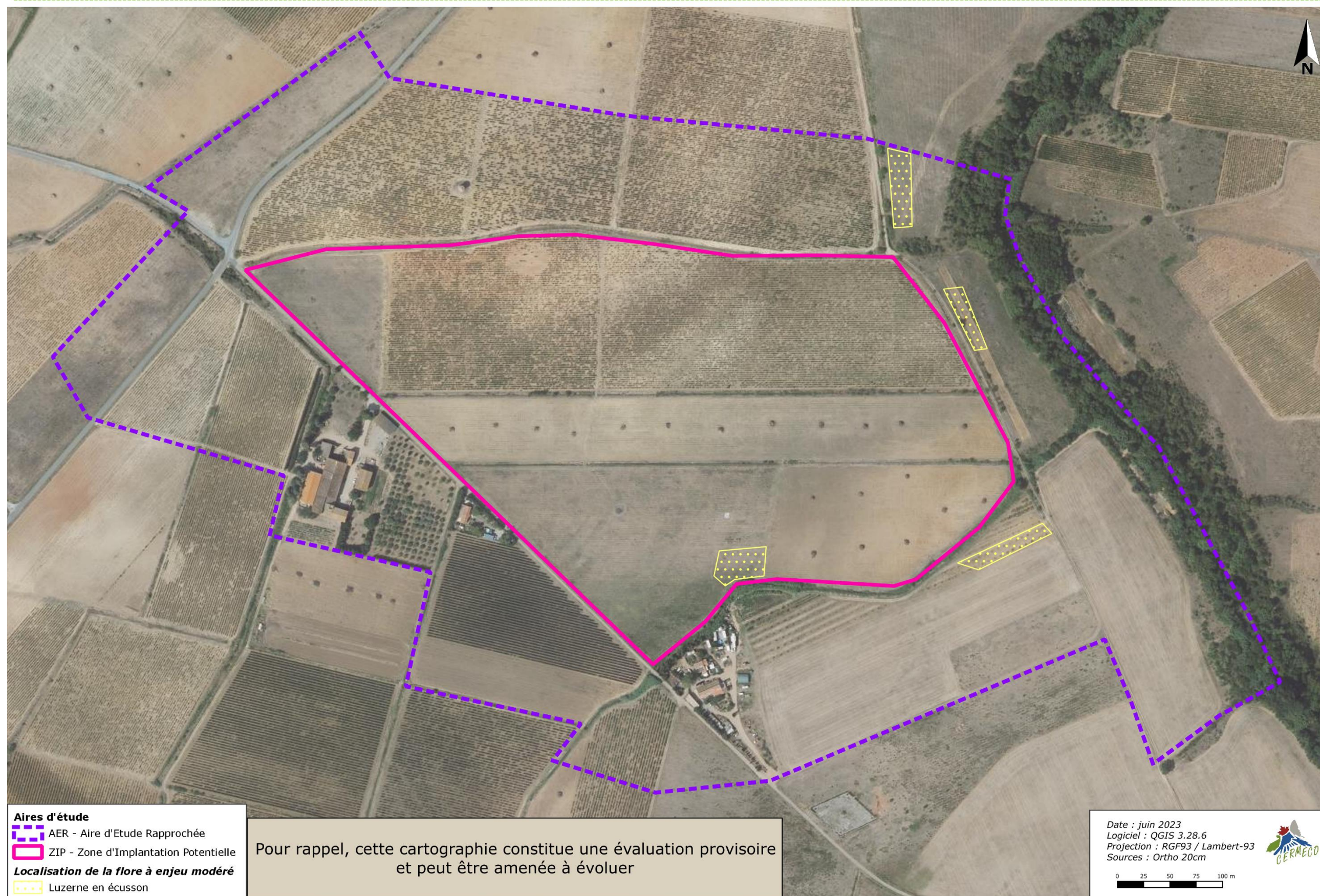


Planche 2. Localisation de la flore à enjeux (cartographie provisoire)

Localisation de la flore exogène envahissante (cartographie provisoire)

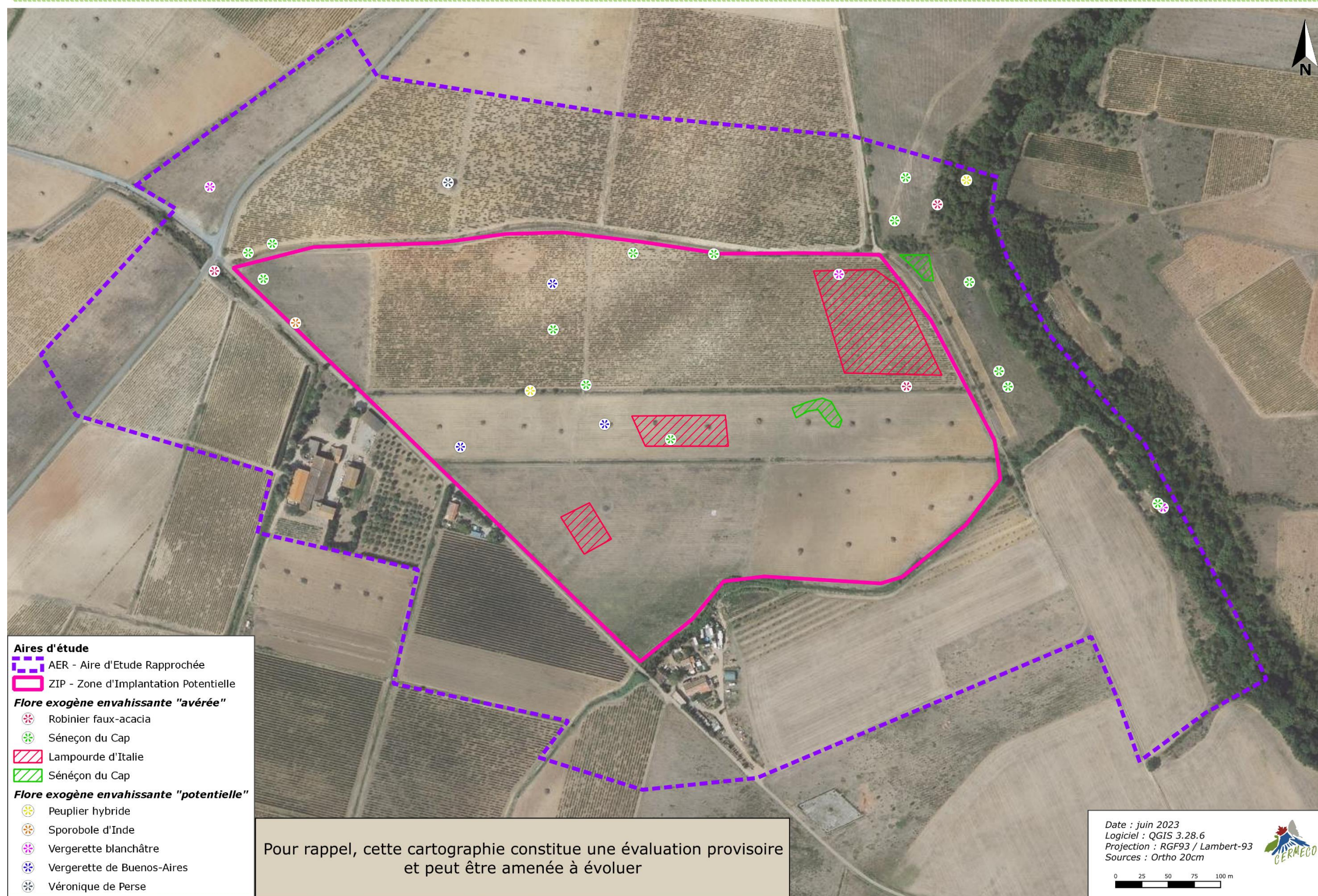


Planche 3. Localisation de la flore exogène envahissante (cartographie provisoire)

Localisation des points d'observation de la faune à enjeux (cartographie provisoire)

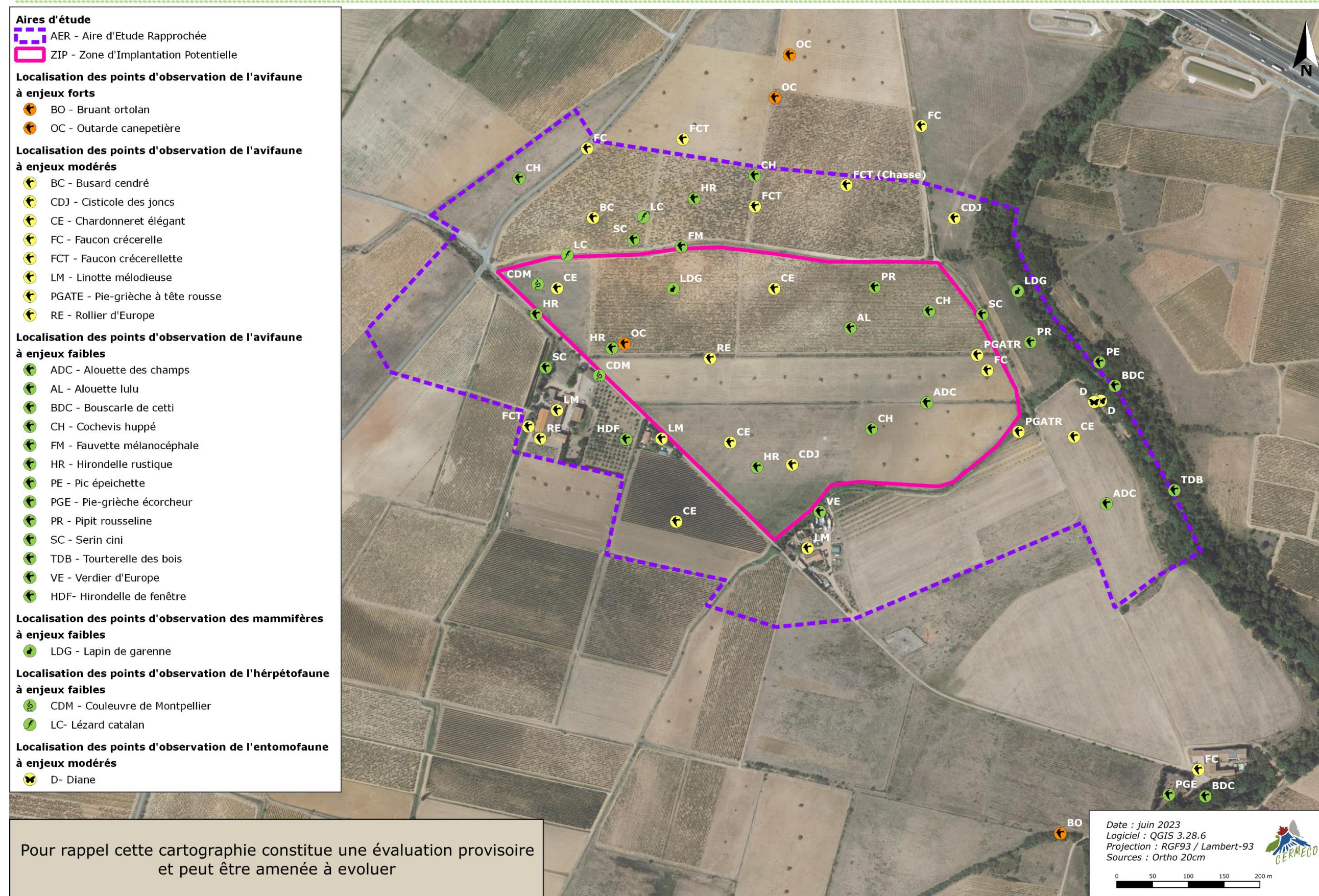


Planche 4. Localisation des points d'observation de la faune à enjeux (cartographie provisoire)

Enjeux faunistiques (cartographie provisoire)

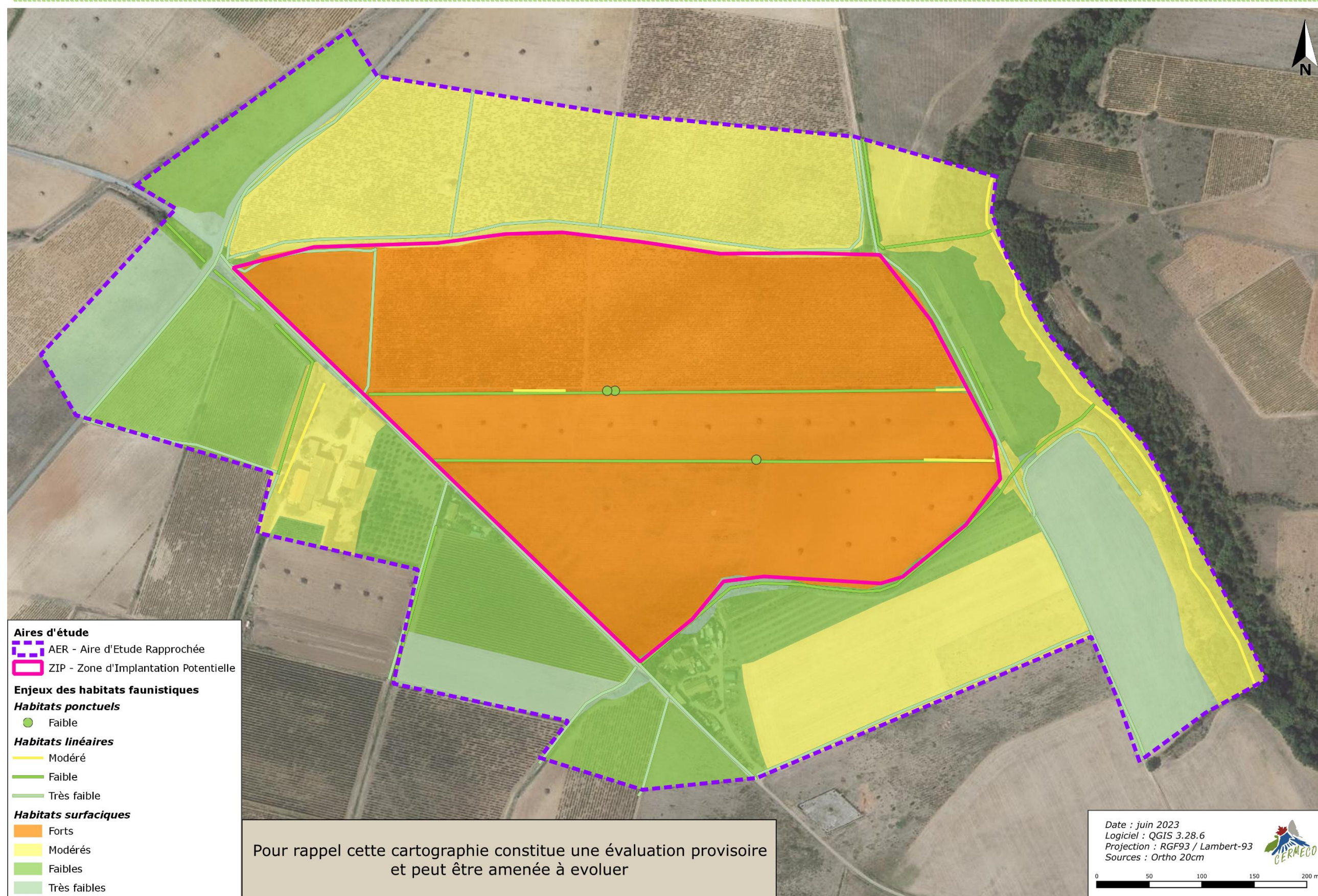


Planche 5. Enjeux faunistiques provisoires



NOTE INTERMEDIAIRE N°2 DE COMPTE-RENDU NATURALISTE

Projet : Parc photovoltaïque au sol

Commune : Ornaisons (11)



CERM-3529-82-EC

Mars 2024

CERMECO 28 bis rue du Commandant Chatinières
82100 Castelsarrasin

www.cermeco.fr

EURL au capital de 2 000 euros - RCS Montauban 845 338 813 - N° de gestion 2019 B 58
SIRET 845 338 813 000 15 - TVA FR48845338813

Tél : 05 63 04 43 81
06.76.38.56.24



Introduction

La société BayWa r.e. a mandaté le bureau d’études CERMECO pour la réalisation d’un diagnostic écologique dans le cadre de son projet d’implantation de parc photovoltaïque au sol situé sur la commune d’Ornaisons (11).

Dans ce cadre, le calendrier prévisionnel ci-après a été proposé :

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Flore et Habitats Naturels		D		D	D	D			D			
Oiseaux nicheurs					D	N	N					
Oiseaux prénuptiaux		D	D									
Oiseaux migrants et hivernants									D			D
Mammifères				D	D	D	N		D			
Chiroptères					N	N	N		N			
Amphibiens		N		N	D							
Reptiles		D		D	D	D	D		D			
Insectes				D	D	N	N		D			

D= Diurnes / N= Diurnes et Nocturnes

Inventaires printaniers
Inventaires estivaux
Inventaires automnaux
Inventaires hivernaux

A l’issu des relevés printaniers, il avait été convenu qu’une note intermédiaire soit réalisée pour faire état des principaux enjeux écologiques. Ce document a permis de mettre en évidence de nombreux enjeux, et plus particulièrement au sujet de l’Outarde canepetière.

En réponse à ces enjeux révélés, il a été convenu de cibler les inventaires supplémentaires sur l’Outarde canepetière.

Trois passages ont été réalisés, un estival le 08 août, un automnal le 26 et 27 septembre et un hivernal le 06 décembre 2023.

Le passage estival concernait toute la faune et a été réalisé par deux faunistes, alors que les passages de septembre et de décembre étaient axés exclusivement sur la détection de l’Outarde canepetière et réalisés par une ornithologue. Les autres espèces avifaunistiques observées ont tout de même été relevées lors de ces passages.

Cette note n’est donc que considérée comme intermédiaire et les enjeux qui y sont développés sont amenés à évoluer après les relevés naturalistes sur un cycle biologique complet.

Sommaire

1. HABITATS / FLORE 3

2. FAUNE 3

3. SYNTHESE DES ENJEUX PRESENTIS ET PROVISOIRES 3

1. HABITATS / FLORE

Aucun nouveau relevé floristique n'a été réalisé depuis la dernière note intermédiaire. Aucun nouvel élément n'est donc à prendre en compte.

Toutefois, bien que non prévu, un passage impromptu a été réalisé en février 2024 à l'occasion d'un déplacement de l'équipe de CERMECO dans ce secteur audois. Il a été repéré à cette occasion un changement d'occupation du sol suite à une intervention anthropique.

Les enjeux précédemment révélés seront donc potentiellement de nature différente suite à cette intervention.



Zone d'implantation potentielle au 29 février 2024 (source : CERMECO)

2. FAUNE

Un inventaire automnal a été effectué à la fin du mois de septembre pour observer la présence potentielle de l'Outarde canepetière. Pour cela des passages, un au crépuscule et un autre le lendemain à l'aube, moments les plus favorables à la détection de l'espèce, ont été réalisés au sein de l'aire d'étude. Un autre inventaire en hiver a été réalisé en décembre, avec un début de terrain à la levée du jour.

Lors de ces inventaires, aucun individu d'Outarde n'a été observé ou entendu. La zone d'implantation potentielle ne semble pas occupée en période automnale et hivernale, cependant les friches présentes

autour, dans l'aire d'étude et à proximité immédiate, restent des habitats favorables pour l'espèce, comme placette de chant (confirmée au nord de l'aire d'étude par deux individus mâles au printemps 2023) et comme territoire hivernal. La ZIP pourrait potentiellement être fréquentée de manière occasionnelle car étant à proximité immédiate, de plus l'autoroute présente à quelques centaines de mètres au nord constitue un obstacle au déplacement de l'espèce. En effet, lors de l'inventaire printanier, bien que des placettes de chants aient été identifiées au nord de l'aire d'étude, deux individus mâles ont été observés s'envolant de la ZIP (dans sa partie nord), à la levée du jour, laissant supposer le potentiel intérêt de cette espèce pour la ZIP.

De nombreuses autres espèces avifaunistiques ont été observées lors de ces inventaires. Notamment lors de l'inventaire du mois d'août, de nombreuses espèces de rapaces ont été contactées en chasse au sein de l'aire d'étude, et de la ZIP, comme le Milan noir, le Busard cendré, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon crécerelle et le Faucon crécerellette (par groupe de 5). Un groupe de 15 Vautours fauves a par ailleurs été observé en transit au-dessus de l'aire d'étude, ainsi qu'un Faucon hobereau lui aussi en transit. Deux cigognes noires ont également été observées en survol au nord-ouest de l'aire d'étude. D'autres espèces sont toujours très présentes au sein de l'aire d'étude, comme le Rollier d'Europe (nicheur au sein de l'aire d'étude), le Guêpier d'Europe, la Pie-grièche à tête rousse (nicheuse au sein de la ZIP), le Chardonneret élégant, la Cisticole des joncs (nicheuse probable dans la ZIP) et le Moineau soulcie. Par ailleurs le Bruant ortolan a de nouveau été observé, cette fois au sein de l'aire d'étude, au sud-est, confirmant l'attractivité de l'aire d'étude pour cette espèce. D'autres espèces ont été observées lors des inventaires automnaux et hivernaux comme la Fauvette mélanocéphale, le Bruant des roseaux et le Martin-pêcheur d'Europe.

Concernant les autres groupes faunistiques, des traces de la présence du Lapin de garenne ont été confirmées, cependant aucun enjeux herpétologique ou entomologique supplémentaire n'a été relevé lors du passage estival.

3. SYNTHÈSE DES ENJEUX PRESENTIS ET PROVISOIRES

Suite à ces nouveaux relevés, aucune autre observation de l'Outarde canepetière n'a été réalisée, ce qui suggère que la zone d'implantation potentielle n'est pas utilisée en halte migratoire ou en phase hivernale par cette espèce. Des secteurs plus au nord restent très favorables à sa présence pérenne locale.

D'autres espèces ont été recensées à l'occasion de ces relevés supplémentaires, ce qui confirme la grande sensibilité locale de la zone d'implantation potentielle.

Le changement d'occupation du sol, observé fortuitement en février 2024, induira probablement un accueil de la biodiversité différent, avec une dégradation des milieux jugés les plus sensibles localement. Les enjeux locaux attribués lors de la précédente note intermédiaire du mois de juillet 2023 sont alors à reconsidérer au vu du changement d'occupation du sol réalisé au cours de l'étude d'impact, et de nouveaux inventaires devront être mis en place.



Diagnostic avifaunistique

Note intermédiaire n°3 de compte rendu naturaliste

Projet : Parc photovoltaïque

Commune : Ornaisons (11)



CERM-3529-3-82-EC

Août 2024



CERMECO : siège social
28 bis, rue du Commandant Châtinières
82100 CASTELSARRASIN
www.etceeterra.com - 05 63 04 43 81



Agence Sud-Ouest
Domaine de la Vicomté
2, rue de la Vicomté
82700 ST PORQUIER



BayWa r.e. a mandaté le bureau d'études CERMECO pour réaliser des inventaires naturalistes dans le cadre d'un projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune d'Ornaisons (11).

Suite aux premiers inventaires d'importants enjeux écologiques ont été révélés, notamment liés aux oiseaux de plaine et plus particulièrement le Bruant ortolan et l'Outarde canepetière. Il est donc demandé à CERMECO d'axer ses inventaires sur ces espèces en période estivale à la suite de la coupe de l'orge qui occupait en 2024 les terrains du projet.

Les inventaires réalisés le 5 et le 6 août 2024 ciblés sur l'Outarde canepetière n'ont pas permis de contacter l'espèce. Ils ont été réalisés en deux temps :

- en fin de journée, le 05/08/2024, cependant les températures étaient trop importantes pour que l'avifaune soit active ;
- le lendemain au lever du soleil (06/08/2024), au moment de l'activité optimale de l'Outarde canepetière.

L'ensemble de l'aire d'étude écologique a été prospecté (AER¹ et ZIP²), aucun indice de la présence de l'espèce n'a été recensé. En 2024, la ZIP est représentée par une culture d'orge. La culture d'orge peut sembler favorable pour la reproduction de l'Outarde canepetière. Cependant, lors du passage effectué en août, la culture avait été fauchée (environ une semaine avant les inventaires), l'ayant rendue non favorable à la présence de l'Outarde canepetière car la végétation est trop basse. Un passage effectué plus tôt dans la saison, en avril/mai, pendant la période de reproduction aurait permis de voir l'attractivité de la culture pour l'espèce. Les milieux ouverts aux alentours de l'aire d'étude, surtout au nord, n'ayant pas changé, restent favorables à l'Outarde canepetière, notamment comme placette de chant, déjà constatée en 2023.

Le Bruant ortolan n'a pas été contacté lors de ce passage. Cependant cela ne signifie pas que l'espèce n'est plus présente. C'est une espèce aux mœurs très discrètes, rendant sa détection difficile. De plus, la période de l'inventaire n'est pas optimale pour l'espèce qui a fini sa saison de reproduction et qui par conséquent ne chante plus. Les milieux arborés autour de l'aire d'étude n'ayant pas changé, il n'y a pas lieu de penser que l'espèce n'est plus présente.

¹ AER : Aire d'étude rapprochée

² ZIP : Zone d'implantation potentielle



Photographies de la ZIP après la récolte de l'orge, le 06 août 2024 (clichés issus du site, source CERMECO)

De nombreuses autres espèces ont cependant été observées lors de cet inventaire, malgré la période tardive pour l'avifaune. En effet, plusieurs rapaces ont été observés en chasse. Notamment une femelle de Busard Saint-Martin, en chasse dans la ZIP pendant plusieurs heures, démontrant l'attractivité de celle-ci pour les rapaces diurnes. Plusieurs individus de Faucon crécerelle et de Faucon crécerellette ont à nouveau été observés en chasse dans la ZIP et l'aire d'étude rapprochée. Un individu mâle de Busard cendré, un Circaète Jean-le-Blanc et un Milan noir ont également été observés en chasse. Un individu correspondant à un Faucon kobez, a été vu en transit et en chasse opportuniste, au-dessus de l'aire d'étude. Malgré le changement d'occupation du sol, la ZIP reste attractive pour de nombreux rapaces, ainsi que pour des espèces de milieux ouverts comme la Cisticole des joncs et le Cochevis huppé (entendus au sein de l'aire d'étude). Plusieurs individus juvéniles de Pie-grièche ont été observés le long des linéaires arbustifs de la ZIP, la différenciation à l'espèce n'est pas possible concernant les juvéniles. Cependant, au vu de l'emplacement de ceux-ci par rapport à la présence d'un couple de Pie-grièche à tête rousse l'année précédente, il s'agit très probablement de la même espèce, la reproduction se maintiendrait donc au sein de la ZIP.

D'autres espèces possédant des enjeux locaux ont à nouveau été recensées dans l'aire d'étude comme le Rollier d'Europe, avec un juvénile, confirmant la nidification au sein de l'aire d'étude, un groupe de plus de cinquante Guêpier d'Europe en chasse, le Chardonneret élégant, le Pipit rousseline, le Serin cini, la Bouscarle de Cetti, la Tourterelle des bois et le Geai des chênes. Enfin, la présence de la Loutre d'Europe au niveau du ruisseau à l'est est quant à elle confirmée par la présence d'épreintes.